



## Déclaration liminaire pour le CHSCTA du 3 juin 2020

Dans sa déclaration publique du 28 mai, Monsieur le ministre de l'Education nationale a détaillé la deuxième phase de réouverture des établissements scolaires en France. Il a donc été décidé d'accueillir plus largement les élèves. Dans notre académie, toutes les écoles primaires doivent être ouvertes, les quatrièmes et troisièmes seront accueillis dans les collèges, les élèves de lycée, et particulièrement ceux des lycées professionnels, pourront retourner dans leurs établissements. C'est une bonne nouvelle pour eux car la longueur de la coupure entraînait une progressive rupture de la continuité pédagogique. Cependant, dans le cadre du protocole sanitaire, cela ne pourra être qu'une reprise très partielle.

D'aucuns appellent déjà à un allègement du protocole sanitaire. Fort heureusement, cela ne semble pas d'actualité. Si l'épidémie régresse rapidement, nous tenons à rappeler qu'elle n'a pas disparu et que le déconfinement n'a que trois semaines. Le risque de contamination existe encore. D'ailleurs, il s'est concrétisé dans deux collèges de l'académie. A ce sujet, la politique suivie nous semble imprudente. Contrairement aux recommandations de l'OMS mais aussi aux exemples probants de la Corée du Sud ou de Taïwan, il a été décidé de ne pas tester les autres agents en contact avec les cas avérés de la maladie. Manque de tests ? Volonté de maintenir ouvert les établissements ? Retour à une manière de faire qui n'a pas démontré sa grande efficacité ? Nous nous interrogeons.

A partir de ces deux cas, nous aimerions prendre une attitude plus prospective, plus CHSCT. Cette crise gravissime que notre pays vient de traverser démontre avec force que la prévention est indispensable. Que nous a-t-il manqué par rapport à d'autres pays pourtant proches du centre épidémique qui ont été beaucoup moins touchés ? Des masques ? Des hôpitaux bien dotés ? De la chance ? Difficile à dire si peu de temps après l'évènement. Néanmoins, pour nous, il nous a certainement manqué une attitude préventive. Une attitude positive vis-à-vis de la prévention. Non, la prévention n'est pas un « machin » qui empêche ou contraint l'activité. Non, la prévention n'est pas un ensemble de réunions bavardes peuplées de « donneurs de leçon ». Non, la prévention n'est pas une contrainte à repousser à la fête d'un saint absent du calendrier.

Si cette crise doit nous apprendre quelque chose, c'est que toute organisation doit se préparer à affronter des risques plus ou moins prégnants. Pour cela, ils doivent être repérés par l'analyse de rapports annuels, de remontées du terrain, d'exemples précis de crises locales, etc. A partir de là, des plans de prévention des risques annuels peuvent être écrits et suivis d'effet pour supprimer ou atténuer ces risques. On peut même préparer des plans face à des risques plus rares pour être prêt au cas où. Tout cela a un coût en termes de temps, de personnels et d'argent mais pensez à ce que coûte une non-préparation.

Ce sont les rôles des CHSCT. L'UNSA-Education est prête à y prendre toute sa part de manière constructive en travaillant sur un plan de continuité d'activité et un plan de reprise d'activité qui a défaut de servir actuellement pourrait servir pour la rentrée de septembre et la suite.